



Sizun, le 30 octobre 2014

Projet de centrale à gaz de Landivisiau (29)

Avis du Groupe Mammalogique Breton

Le Groupe Mammalogique Breton est une association agréée d'étude et de protection des Mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats. Nous avons pris connaissance de l'étude d'impact réalisée par OGE en 2014 dans le cadre du projet de construction d'une centrale à gaz à Landivisiau. Cette étude comporte plusieurs erreurs, manques, imprécisions et problèmes dans la méthodologie.

1. Mammifères terrestres

Une visite sur le site réalisée le 30 octobre 2014 a permis de noter la présence du Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) dans les prairies humides. Cette espèce n'a pas été identifiée lors de l'étude d'impact.



Crottiers et réfectoires, typiques de l'espèce, observés sur la zone d'étude.

L'absence de la prise en compte du Campagnol amphibie est une erreur grave. En effet, celui-ci est protégé par la loi, noté espèce « Trame Verte et Bleue » en Bretagne et identifié comme « déterminant » pour la Région. L'enjeu de sa prise en compte est particulièrement important car la Bretagne, malgré une régression de l'espèce, reste **l'une des principales régions de maintien du Campagnol amphibie au niveau national**. La répartition mondiale du Campagnol amphibie est restreinte à une partie de la péninsule ibérique et de la France métropolitaine. Il est classé « Vulnérable » sur la liste rouge internationale des espèces menacées,

- **Siège régional** : ✉ Maison de la Rivière, 29450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 📧 contact@gml
- **Antenne des Côtes d'Armor** : ✉ 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc ☎ 02 96 61 06 64
- **Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan** : ✉ 1, quai Amiral de la Grandière, 35 600 Redon ☎ 06 99 70 74 85
- **Antenne de Loire-Atlantique** : ✉ Le Bois Joubert, 44 480 Donges ☎ 06 35 15 71 03



asso.fr

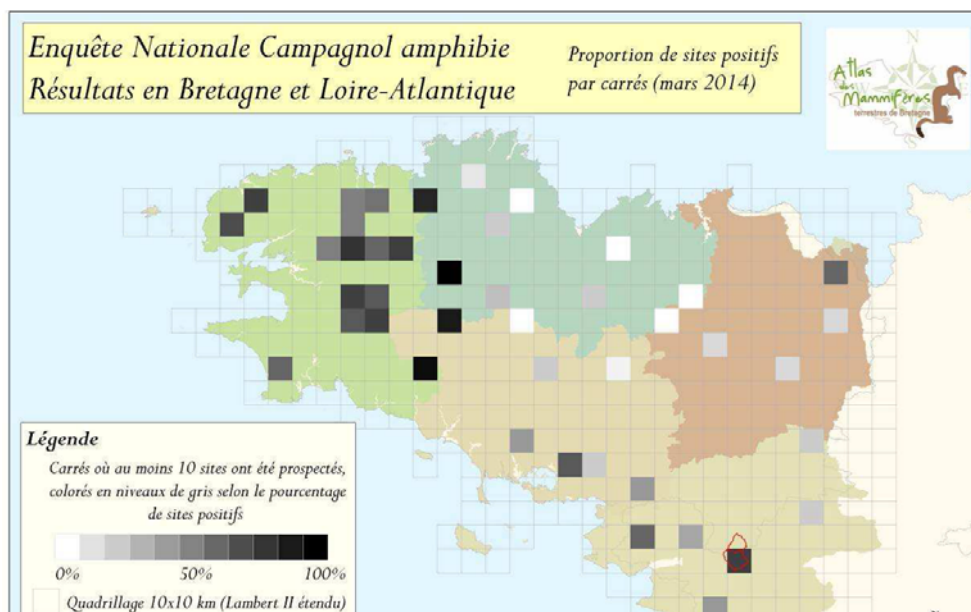
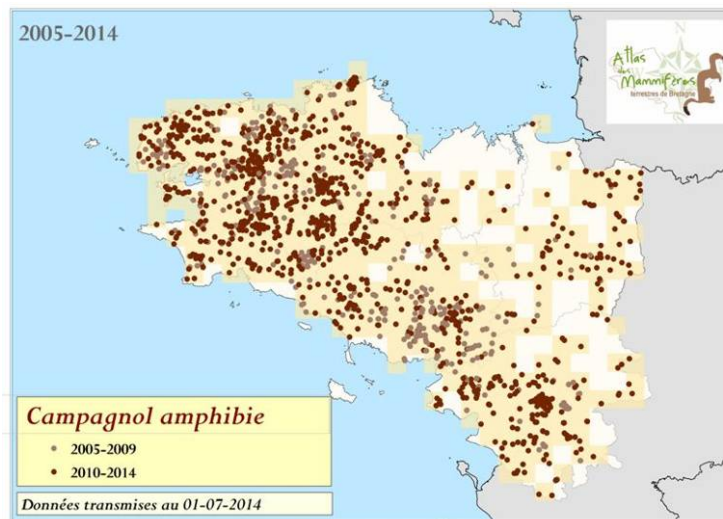




Agir pour les mammifères sauvages de Bretagne et leurs habitats

avec une tendance décroissante des populations (IUCN Red list, 2014¹). Il semble avoir subi un important déclin dans les dernières décennies (Haffner, 2007²) liée à la dégradation et fragmentation de son habitat.

L'impact du projet sur sa présence n'a pas été évalué. Ceci entraîne des recommandations et mesures d'accompagnement totalement à l'opposées de la conservation de l'espèce.



¹ IUCN. 2014. The IUCN Red List of Threatened Species – version 2013.2 - *Arvicola sapidus*. Disponible en ligne sur : <http://www.iucnredlist.org/det/ails/2150/0> (consulté en février 2014)

² HAFFNER P. 2007.- Evaluation du statut du Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) en France métropolitaine. Rapport MNHN – S.P.N. / MEDAD : 14 p.

- **Siège régional** : ✉ Maison de la Rivière, 29450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 📧 contact@gml
- **Antenne des Côtes d'Armor** : ✉ 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc ☎ 02 96 61 06 64
- **Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan** : ✉ 1, quai Amiral de la Grandière, 35 600 Redon ☎ 06 99 70 74 85
- **Antenne de Loire-Atlantique** : ✉ Le Bois Joubert, 44 480 Donges ☎ 06 35 15 71 03

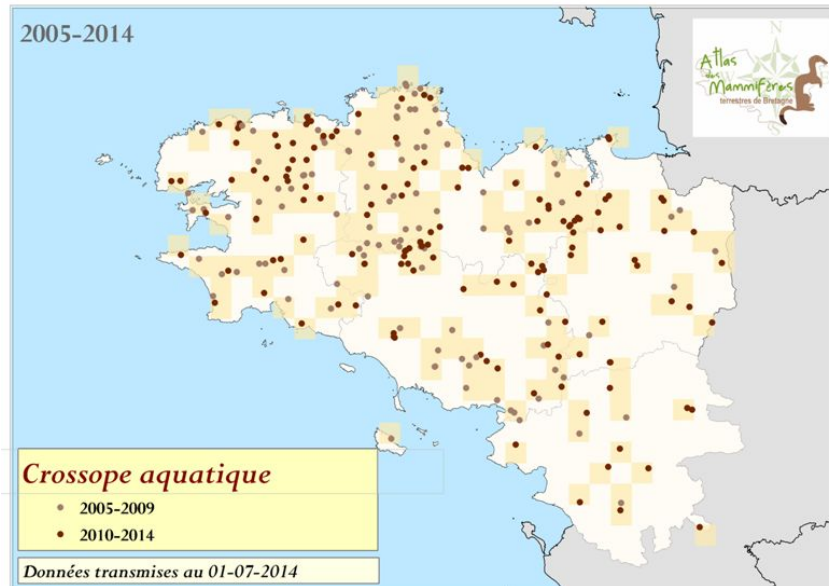
Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et est membre de France Nature Environnement.

asso.fr





De la même manière, il n'est fait aucunement mention de la recherche de la **Crossope aquatique** (*Neomys fodiens*), espèce protégée et « déterminante » pour la Bretagne et dont la localisation se fait par la pose de pièges à crotte. Cette espèce liée aux zones humides est pourtant particulièrement sensible aux altérations de son habitat.



2. Chiroptères

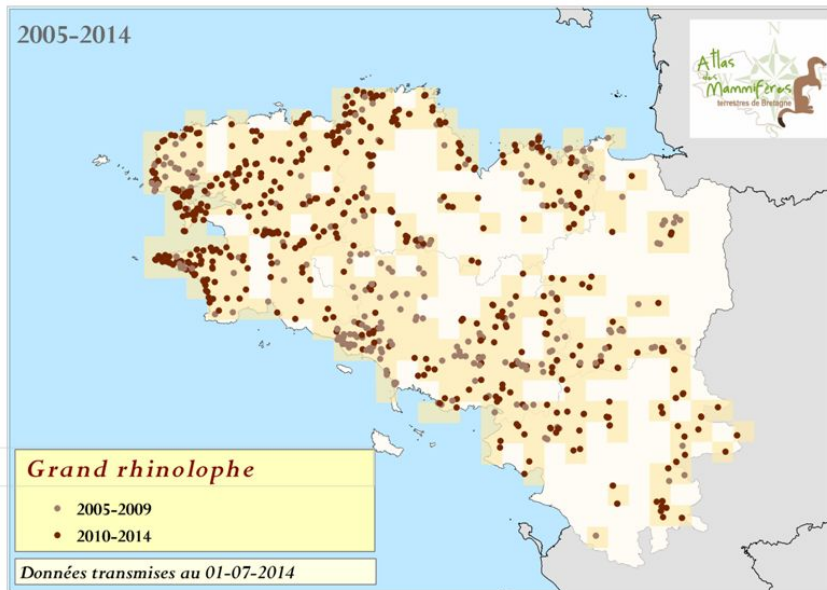
Pour identifier la présence de chiroptères sur le site, le bureau d'étude a réalisé des écoutes actives à l'aide de détecteurs d'ultrasons. Si cette technique présente des intérêts (observation de l'activité des animaux, notamment), elle doit être aujourd'hui complétée par la réalisation d'écoutes passives à l'aide d'enregistreurs automatiques d'ultrasons (type SM2 ou autre). En effet, la mise en place de stations d'enregistrement passif sur au moins 3 nuits permet de contacter plus d'espèces. Mais surtout, elle augmente d'une manière très significative la possibilité de contacter des chauves-souris dont les émissions ultrasonores ont une portée courtes comme celles du Grand rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum* (inférieur à 10 mètres). Dans le cadre de cette étude, cette espèce de chauves-souris, rare et menacée, inscrite à l'Annexe II de la directive Habitats était particulièrement à rechercher sur le site. En effet, il existe des populations en périphérie de la zone d'étude (Grotte de Roc'h Toul, notamment), le site Natura 2000 « Elorn » accueille l'espèce, et la zone présente un ensemble de milieux favorables : pâtures, prairies humides, boisements de feuillus. **En l'état, le protocole de recherche des chiroptères, basé uniquement sur l'écoute active n'est pas adapté.**

- **Siège régional :** ✉ Maison de la Rivière, 29450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 📧 contact@gml.asso.fr
- **Antenne des Côtes d'Armor :** ✉ 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc ☎ 02 96 61 06 64
- **Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan :** ✉ 1, quai Amiral de la Grandière, 35 600 Redon ☎ 06 99 70 74 85
- **Antenne de Loire-Atlantique :** ✉ Le Bois Joubert, 44 480 Donges ☎ 06 35 15 71 03



asso.fr





3. Mini-éoliennes

Les techniciens du Groupe Mammalogique Breton connaissent particulièrement bien la problématique éoliennes/ chauves-souris. Nous réalisons régulièrement des études d'impact sur le sujet, le GMB a participé, entre autre, à la définition du protocole national d'expertise Chauves-souris/Eoliennes, nous sommes dans le comité de suivi du projet d'éoliennes off-shores de St-Brieuc et nous participons à la mise en place de la Charte éoliennes du Parc Naturel Régional d'Armorique. Les salariés de l'association centralisent les différentes publications scientifiques sur le sujet et sont présents lors des colloques nationaux.

Fort de cette expérience, il apparaît clairement que l'étude de l'impact des mini-éoliennes est absolument inadéquate. Le protocole « classique » pour ce genre d'aménagement aurait nécessité la mise en place d'enregistreurs d'ultrasons passifs sur une longue période, notamment pendant les périodes migratoires des chiroptères (printemps, automne).

Au-delà de ce problème méthodologique, le risque d'impact est tout à fait minoré ce qui indique clairement une absence de connaissance de la problématique par les rédacteurs du rapport. En effet, contrairement à ce qui est indiqué, les mini-éoliennes sont loin d'être sans danger pour les chauves-souris. Arthur et Lemaire³ notent : *En Angleterre, seul, pays à avoir débuté un suivi (NB : de la mortalité des chauves-souris sous les mini-éoliennes), les chauves-souris trouvées mortes ou blessées montrent des lésions particulières : les lames et la vitesse des pâles tranchent ou amputent.* De la même manière, il est noté que le risque de collision des chiroptères avec les éoliennes à axes verticaux est faible. Une référence serait nécessaire car, à notre connaissance, aucune étude ne conforte ce propos. Il est noté que le risque est limité car les mini-éoliennes ont une vitesse de rotation faible. Ceci est exactement à l'opposé des conclusions de l'ensemble des études réalisées sur le problème.

³ Arthur et Lemaire, 2009. Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope Editions, 544p.

- **Siège régional :** ✉ Maison de la Rivière, 29450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 📧 contact@gmb.asso.fr
- **Antenne des Côtes d'Armor :** ✉ 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc ☎ 02 96 61 06 64
- **Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan :** ✉ 1, quai Amiral de la Grandière, 35 600 Redon ☎ 06 99 70 74 85
- **Antenne de Loire-Atlantique :** ✉ Le Bois Joubert, 44 480 Donges ☎ 06 35 15 71 03





Agir pour les mammifères sauvages de Bretagne et leurs habitats

La mortalité est la plus importante quand les éoliennes tournent lentement (vent inférieur à 6ms⁻¹). En effet, c'est à ce moment que les chauves-souris recherchent les insectes en altitude et qu'ils sont impacté au redémarrage des pâles. Enfin, un suivi de la mortalité sur 3 ans devrait être proposé pour identifier l'impact de cette installation comme c'est la norme.

4. Mesures de réduction

Les mesures de réduction ne prennent pas en compte la présence du Campagnol amphibie. Il est notamment proposé de faire pâturer les prairies humides ce qui va l'encontre même de la conservation de l'espèce qui déserte les sites pâturés (destruction des galeries).

La mise en place de l'usine impactera des prairies pâturées. Il s'avère que le Grand rhinolophe exploite particulièrement ces milieux où il chasse des *Aphodius* (bousiers), Tipules et mouches. La présence de pâture est vitale pour l'espèce car les jeunes de l'année inexpérimentés consomment massivement des *Aphodius*. **En l'absence d'un protocole *ad hoc* pour identifier la présence du Grand rhinolophe sur le site, on ne peut pas juger de l'impact de la destruction de ce milieu sur les populations.**

Aucune recommandation n'est notée sur la gestion « courante » du site. Les pesticides doivent être bannis car le risque de ruissellement est très important.

5. Notice d'incidence Natura 2000

Le Grand rhinolophe est présent sur le site Natura 2000 « Elorn » et fait l'objet de nombreuses actions conservatoires. Ainsi en 2013, une ancienne usine hydroélectrique a été aménagée sur le site pour préserver les populations. Afin d'assurer la survie de ces populations, il est important de ne pas altérer ses gîtes et ses zones de chasse. Au regard de la distance entre les sites (2,9 km), il est tout à fait possible que les grands rhinolophes du site Natura 2000 « Elorn » chassent sur la zone d'étude.

A nouveau, en l'absence d'un protocole *ad hoc* pour identifier la présence du Grand rhinolophe sur le site, on ne peut pas juger de l'impact de la destruction de ce milieu sur les populations du site Natura 2000 « Elorn ». **La notice d'incidence est donc inadaptée.**

- **Siège régional :** ✉ Maison de la Rivière, 29450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 📧 contact@gml
- **Antenne des Côtes d'Armor :** ✉ 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc ☎ 02 96 61 06 64
- **Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan :** ✉ 1, quai Amiral de la Grandière, 35 600 Redon ☎ 06 99 70 74 85
- **Antenne de Loire-Atlantique :** ✉ Le Bois Joubert, 44 480 Donges ☎ 06 35 15 71 03

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et est membre de France Nature Environnement.





6. Conclusions

L'étude d'impact réalisée par OGE en 2014 dans le cadre du projet de construction d'une centrale à gaz à Landivisiau n'est pas à la hauteur des enjeux.

Le GMB a relevé de graves problèmes méthodologiques :

- absence d'identification de la présence du Campagnol amphibie,
- absence de recherche de la Crossope aquatique,
- absence de mise en place d'enregistreurs automatiques d'ultrasons.

Ces manques ne permettent pas de faire un état des lieux pertinent. Il est notamment quasi impossible de détecter la présence du Grand rhinolophe sur le site. Ceci rend caduque la notice d'incidence Natura 2000 et aberrantes certaines recommandation pour « limiter l'impact » du projet.

Enfin, l'analyse de l'impact des mini-éoliennes n'est pas de qualité professionnelle.

Au-delà, de l'ensemble des conséquences négatives pour l'environnement que provoquerait le projet de Centrale à gaz de Landivisiau, le Groupe Mammalogique Breton donne un avis négatif quant au projet de construction de l'usine à gaz au regard des nombreuses erreurs et problèmes méthodologiques de l'étude d'impact.

P/O, Xavier Grémillet, Président du GMB,
Le Chargé de mission « chauves-souris »

Josselin Boireau



- **Siège régional :** ☒ Maison de la Rivière, 29450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 ✉ contact@gmb
- **Antenne des Côtes d'Armor :** ☒ 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc ☎ 02 96 61 06 64
- **Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan :** ☒ 1, quai Amiral de la Grandière, 35 600 Redon ☎ 06 99 70 74 85
- **Antenne de Loire-Atlantique :** ☒ Le Bois Joubert, 44 480 Donges ☎ 06 35 15 71 03

